

ANNEX

Public Redacted

**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussigné, [REDACTED]

Né le : [REDACTED]

à : [REDACTED]

Passeport N° : [REDACTED]

certifie, en présence de [REDACTED]

que le contenu :

- (i) des témoignages préalablement enregistrés que j'ai fourni le :
 - (a) 11 mai 2021, devant la Chambre de première instance V de la CPI, Transcription ICC-01/14-01/18-T-031-CONF-FRA CT2, enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-D33-0014-2797 et sa version anglaise ICC-01/14-01/18-T-031-CONF-ENG CT enregistrée sous le numéro ERN CAR-D33-0014-2884;
 - (b) 12 mai 2021, devant la Chambre de première instance V de la CPI, Transcription ICC-01/14-01/18-T-032-CONF-FRA CT, enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-D33-0014-2987 et sa version anglaise ICC-01/14-01/18-T-032-CONF-ENG CT3 enregistrée sous le numéro ERN CAR-D33-0014-3092;
- (ii) des matériaux associés enregistrés sous les ERN :
 - CAR-OTP-2122-8978
 - CAR-OTP-2127-8094
 - CAR-OTP-2127-8023
 - CAR-OTP-2127-7981
 - CAR-OTP-2127-4327-R01
 - CAR-OTP-2122-9529

- CAR-OTP-2001-1976
- CAR-OTP-2027-1686
- CAR-OTP-2122-9822
- CAR-OTP-2122-9823
- CAR-OTP-2122-9829
- CAR-OTP-2122-9842-R01
- CAR-OTP-2122-9824
- CAR-OTP-2122-9825
- CAR-OTP-2122-9832-R01
- CAR-OTP-2122-9833-R01
- CAR-OTP-2109-0098
- CAR-OTP-2001-3372
- CAR-OTP-2032-0074
- CAR-OTP-2030-0267-R03
- CAR-OTP-2129-1316
- CAR-OTP-2001-2564
- CAR-D29-0002-0023
- CAR-D29-0002-0013
- CAR-OTP-2120-0301
- CAR-D29-0006-0005
- CAR-OTP-2074-0075
- CAR-D29-0006-0001
- CAR-OTP-2107-6906
- CAR-OTP-2122-2271
- CAR-D30-0004-0097
- CAR-D30-0004-0098
- CAR-OTP-2091-0202
- CAR-OTP-2025-0362
- CAR-OTP-2084-0146
- CAR-OTP-2128-1373-R01
- CAR-D29-0005-0168
- CAR-D30-0004-0100
- CAR-D30-0004-0102
- CAR-OTP-2127-4289
- CAR-OTP-2055-2610
- CAR-OTP-2001-5739
- CAR-OTP-2001-1102
- CAR-OTP-2001-0835
- CAR-OTP-2001-2123

et que je confirme avoir lu dans son intégralité le : 12 juin 2025

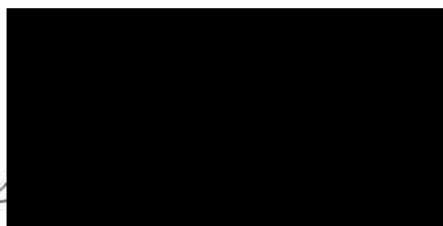
est, pour autant que je le sache et m'en souviennne, véridique et exact ~~[sous réserve des modifications figurant à l'annexe ci-jointe]~~.

J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informé, dans une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivi pour faux témoignage devant la Cour si le contenu du/des témoignage(s) préalablement enregistré(s) et des matériaux associés n'est pas véridique.

Date : 3 107 / 2025

Lieu :

Signature du déclarant



Signature du fonctionnaire habilité



**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA RÈGLE
68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussignée, [REDACTED] fonctionnaire habilité en vertu de la règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

le 3/7/25 à [REDACTED] la personne suivante s'est présentée devant moi :

[REDACTED]

Né le [REDACTED]

Passeport numéro [REDACTED] ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé:

- qu'il s'est vu remettre :

(i) les témoignages préalablement enregistrés qu'il a fourni les :

a. 11 mai 2021, devant la Chambre de première instance V de la CPI, Transcription ICC-01/14-01/18-T-031-CONF-FRA CT2, enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-D33-0014-2797 et sa version anglaise ICC-01/14-01/18-T-031-CONF-ENG CT enregistrée sous le numéro ERN CAR-D33-0014-2884;

b. 12 mai 2021, devant la Chambre de première instance V de la CPI, Transcription ICC-01/14-01/18-T-032-CONF-FRA CT, enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-D33-0014-2987 et sa version anglaise ICC-01/14-01/18-T-032-CONF-ENG CT3 enregistrée sous le numéro ERN CAR-D33-0014-3092;

(ii) des matériaux associés enregistrés sous ERN;

- CAR-OTP-2122-8978
- CAR-OTP-2127-8094
- CAR-OTP-2127-8023
- CAR-OTP-2127-7981

- CAR-OTP-2127-4327-R01
- CAR-OTP-2122-9529
- CAR-OTP-2001-1976
- CAR-OTP-2027-1686
- CAR-OTP-2122-9822
- CAR-OTP-2122-9823
- CAR-OTP-2122-9829
- CAR-OTP-2122-9842-R01
- CAR-OTP-2122-9824
- CAR-OTP-2122-9825
- CAR-OTP-2122-9832-R01
- CAR-OTP-2122-9833-R01
- CAR-OTP-2109-0098
- CAR-OTP-2001-3372
- CAR-OTP-2032-0074
- CAR-OTP-2030-0267-R03
- CAR-OTP-2129-1316
- CAR-OTP-2001-2564
- CAR-D29-0002-0023
- CAR-D29-0002-0013
- CAR-OTP-2120-0301
- CAR-D29-0006-0005
- CAR-OTP-2074-0075
- CAR-D29-0006-0001
- CAR-OTP-2107-6906
- CAR-OTP-2122-2271
- CAR-D30-0004-0097
- CAR-D30-0004-0098
- CAR-OTP-2091-0202
- CAR-OTP-2025-0362
- CAR-OTP-2084-0146
- CAR-OTP-2128-1373-R01
- CAR-D29-0005-0168
- CAR-D30-0004-0100
- CAR-D30-0004-0102
- CAR-OTP-2127-4289
- CAR-OTP-2055-2610
- CAR-OTP-2001-5739
- CAR-OTP-2001-1102
- CAR-OTP-2001-0835
- CAR-OTP-2001-2123

- qu'il s'est vu donner la possibilité de lire les témoignages préalablement enregistrés, et les matériaux associés, dans une langue qu'il comprend et qu'il a lu lesdits témoignages et les matériaux associés;
- que les témoignages préalablement enregistrés étaient le sien ;
et
- que le contenu des témoignages préalablement enregistrés, et des matériaux associés, était, pour autant qu'elle/il le sache et s'en souviennne, véridique et exact [~~sous réserve des modifications figurants à l'annexe ci-jointe~~].

J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencé.

J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'il a été informé dans une langue qu'il comprend qu'il pouvait être poursuivi pour faux témoignage si le contenu des témoignages préalablement enregistrés et des matériaux associés n'était pas véridique.

La déclaration a été faite en présence des personnes suivantes :

 _____

Autres observations :

Date 3 juillet 2025

Lieu



Signature du fonctionnaire habilité

